

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

EPISTEMOLOGIE, LOGIQUE ET ANTHROPOLOGIE PHILOSOPHIQUE			
Code	PAKN1B99KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	46 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-François STOFFEL (jean-francois.stoffel@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'Unité d'Enseignement "EPISTEMOLOGIE, LOGIQUE ET ANTHROPOLOGIE PHILOSOPHIQUE" prépare les étudiants

- dans la partie LOGIQUE, à des études scientifiques et à exercer le raisonnement clinique.
- dans la partie EPISTEMOLOGIE, à des études scientifiques et offre un premier contact avec la réalité professionnelle en abordant certaines bases d'une relation thérapeutique saine et fructueuse.
- dans la partie ANTHROPOLOGIE, à comprendre le rapport au corps qui est aujourd'hui le nôtre et à prendre conscience de la multiplicité des rapports au corps et de leur impact dans la relation thérapeutique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE l'étudiant est capable seul :

- de faire preuve de rigueur et de précision en résolvant correctement des exercices de logique;
- d'identifier et d'expliquer les principaux facteurs relationnels influençant positivement l'effet spécifique du traitement grâce à la mise en évidence des comportements les plus adéquats;
- de comprendre et d'analyser les étapes et les composantes d'un processus de recherche scientifique (faits, lois, théories, hypothèses, expériences...);
- de contextualiser, historiquement et culturellement, les rapports au corps dérivant des différentes conceptions du corps;
- d'évaluer les avantages et les inconvénients de ces différentes conceptions du corps.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN1B99KINA Epistemologie, logique et anthropologie philosophique 46 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN1B99KINA Epistemologie, logique et anthropologie philosophique

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Epistemologie, logique et anthropologie philosophique			
Code	16_PAKN1B99KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	46 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-François STOFFEL (jean-francois.stoffel@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage «Epistémologie, logique et anthropologie philosophique» est une activité d'enseignement théorique de base, ayant pour objectif :

- dans sa partie LOGIQUE, de contribuer à préparer les étudiants à quatre années de formation scientifique en développant leur esprit de rigueur et de précision et de développer leur capacité à raisonner en vue du raisonnement clinique;
- dans sa partie EPISTEMOLOGIE, d'initier les étudiants à la démarche scientifique et à l'importance de la relation thérapeutique.
- dans sa partie ANTHROPOLOGIE, d'initier les étudiants à la prise en compte des différentes conceptions du corps dans la relation thérapeutique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement "EPISTEMOLOGIE, LOGIQUE ET ANTHROPOLOGIE PHILOSOPHIQUE".

Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants:

1. Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant doit être capable, seul,
 - de faire preuve de rigueur et de précision en résolvant de manière exacte des exercices de logique de même type que ceux vus en cours (vise les capacités professionnelles 1.3 / 7.3).
 - d'identifier et d'expliquer, en utilisant le vocabulaire adéquat, les principaux facteurs relationnels influençant l'effet spécifique du traitement grâce à la mise en évidence des comportements les plus adéquats et de ceux qui ne le sont pas (vise la capacité professionnelle 3.2).
 - de comprendre et d'analyser les étapes et les composantes d'un processus de recherche scientifique (types et modèles expérimentaux, hypothèses...), (vise la capacité professionnelle 7.3).
 - de comprendre le rapport au corps qui est aujourd'hui le nôtre en le réinsérant dans son histoire (vise la compétence 1.3).
 - de témoigner de sa prise de conscience de la multiplicité, notamment philosophique, religieuse et culturelle, des rapports au corps (vise la compétence 2.2).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

LOGIQUE --- Après avoir fait ressortir la portée et l'utilité de la logique, cette partie du cours initie les étudiants à la logique des propositions (principalement l'analyse des énoncés, la traduction en langage logique et l'établissement de leur fonction de vérité), en leur faisant découvrir certains principes (tels que la fonction d'implication) auxquels il sera fait appel dans la deuxième partie du cours.

EPISTEMOLOGIE -- La première partie a pour objectif de sensibiliser les étudiants à un certain nombre de principes méthodologiques auxquels ils devront être attentifs aussi bien d'un point de vue expérimental, lors de la réalisation

de leur mémoire de fin d'études, que d'un point de vue thérapeutique, lors de l'exercice de leur profession. Plus directement centrée sur l'épistémologie de la kinésithérapie, la seconde partie est principalement consacrée à l'effet placebo, dont les conséquences peuvent se faire sentir aussi bien au niveau de la recherche qu'au niveau thérapeutique.

ANTHROPOLOGIE -- L'objet d'étude du kinésithérapeute étant le corps de l'homme, cette activité d'apprentissage mène une réflexion sur les différentes conceptions du corps qui se sont succédées au cours du temps pour, à la lumière de cet historique, arriver à mieux comprendre la conception actuelle. Une telle compréhension est destinée à être mise au service de la bienveillance : au niveau de la relation thérapeutique, en sachant accueillir adéquatement des patients héritiers d'autres visions du corps, et au niveau de l'évaluation des traitements thérapeutiques et de l'appréciation de la qualité de vie, en prenant en compte des critères qui soient propres aux différents groupes socio-culturels et à la spécificité de leurs rapports au corps.

Démarches d'apprentissage

LOGIQUE -- Cours magistral entrecoupé de nombreuses séances d'exercices.

EPISTEMOLOGIE -- Cours magistral faisant place à l'interactivité et à la participation des étudiant(e)s lors de scénettes faisant office de mises en situation.

ANTHROPOLOGIE -- Cours magistral faisant place à l'interactivité, notamment par l'interprétation de documents historiques de nature iconographique et, potentiellement, par la participation des étudiant(e)s à des scénettes faisant office de mise en situation et par l'invitation d'un conférencier habitué à être confronté, dans sa pratique kinésithérapeuthique, à d'autres rapports au corps.

Dispositifs d'aide à la réussite

La dernière séance de chacune des trois parties du cours est consacrée aux questions et/ou à une mise en situation formative d'examen (« examen blanc » autocorrigé par l'étudiant pour qu'il puisse apprécier lui-même son niveau de connaissance et prendre conscience des erreurs commises).

Sources et références

LOGIQUE --- M. J. BLAIS: La logique, une introduction, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, Sherbrooke, Les éditions de l'Université de Sherbrooke, 1985, 234 p.

EPISTEMOLOGIE --- Léna SOLERS: Introduction à l'épistémologie, Préface de Bernard d'ESPAGNAT, Paris, Ellipses éditions, 2000, 240 p.

ANTHROPOLOGIE --- David LE BRETON: Anthropologie du corps --- et modernité, 4e édition mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 2005, 280 p. (Quadrige)

Nadeije LANEYRIE-DAGEN: L'invention du corps: la représentation de l'homme du Moyen-âge à la fin du XIXe siècle, avec la collaboration de Jacques DIEBOLD, Paris, Editions Flammarion, 2006, 287 p. (Tout l'art: l'histoire)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diaporama et syllabus disponibles sur la plateforme ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve écrite durant laquelle l'étudiant évalué manifestera principalement sa capacité

--- à résoudre des exercices de logique.

--- à porter un regard critique et réflexif sur la démarche scientifique et sur la relation thérapeutique.

--- à contextualiser, historiquement et culturellement, les rapports au corps dérivant des différentes conceptions du corps.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	25	Exe	75	Exe	75

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

En cas de réussite, l'examen du Q1 est dispensatoire, pour la matière concernée, lors de l'examen du Q2.

En cas d'échec de l'examen de Q1, l'examen de Q2 et, éventuellement, celui de Q3 portera sur la matière du Q1 et du Q2 et vaudra par conséquent 100%.

Les modalités d'évaluation en cas de seconde session restent identiques aux modalités de première session.

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).